N° 1

SÉNAT

REUNION CONSTITUTIVE

Annexe au procès-verbal de la séance du 9 décembre 1958.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

Par M. MARIUS MOUTET

Président d'âge.

Mes chers collègues,

Après plusieurs mois d'un silence que nous nous sommes imposé après qu'il nous fut imposé par les événements et les circonstances, voici qu'avant d'y retomber encore pour quelque temps la parole est donnée, pour peu d'instants, à deux parlementaires qui, étant les doyens des assemblées, appartiennent plutôt à ce qu'on appela, en termes péjoratifs, l'ancien système qu'à celui qu'une majorité massive a l'intention d'instituer.

On comprendra aisément que si, plus par vocation que par tempérament, mon éminent contemporain et ami M. le chanoine Kir se laisse porter à bénir plus qu'à critiquer, pour ma part je n'accepte pas avec facilité la condamnation que d'aucuns ont prononcée contre la IVe République et, dans une certaine mesure, contre le régime parlementaire lui-même. Vous seriez par conséquent surpris de trouver dans ma bouche des propos d'extrême-onction.

Certes, pour ma part, je ne regrette rien de l'attitude qu'avec la grande majorité de mon parti j'ai prise en face d'événements à caractère factieux contre lesquels j'ai défendu à cette tribune la légalité républicaine.

Sans qu'il y eût contradiction, je me félicite d'avoir voté, avec la plupart d'entre vous, les pouvoirs exceptionnels conférés à l'actuel président du conseil, auquel nous donnerons son nom historique de « Général de Gaulle ».

J'ai fait campagne pour l'approbation de la Constitution et je suis satisfait qu'elle ait été approuvée par la nation.

En principe, elle sauvegarde les droits essentiels de l'homme et du régime républicain et parlementaire.

Si certains ont pu, en s'attachant au respect des principes, considérer que nous n'avions pas le droit de déléguer notre pouvoir constituant, je me suis, pour ma part, inspiré de cette parole de Jaurès à la jeunesse : « Allez à l'idéal, mais sans méconnaître le réel ». L'homme politique vit dans la réalité des faits et s'il reste attaché aux principes, ce ne doit pas être sans tenir compte des conséquences que cet attachement absolu pourrait entraîner.

Ces conséquences sont ce qu'elles sont. Nous avons vu le chef du Gouvernement se comporter avec une grande habileté sans compromettre son autorité ; créer un climat dans lequel il apparaissait comme plus facile de trouver la solution des graves problèmes que les précédents gouvernements n'avaient pu résoudre, ce qui avait créé une redoutable incertitude sur le sort que les événements réservaient en particulier à l'Algérie.

Le général de Gaulle s'est nettement orienté, en rétablissant l'ordre dans les fonctions, laissant aux militaires les pouvoirs nécessaires pour accomplir leur tâche de défense et de protection, mais leur ordonnant de quitter les comités politiques et restituant aux autorités civiles les pouvoirs de gestion et d'administration qui leur reviennent.

Ce qui a une importance particulière dans son action c'est d'avoir rendu aux populations d'outre-mer et à l'Algérie la maîtrise de leur destinée. Il l'a fait avec un esprit audacieux que n'attendaient pas certains de ceux qui l'avaient appelé au pouvoir.

Il a ainsi remporté une double victoire : les populations ont manifesté, en leur immense majorité, leur volonté de rester liées à la France, et il leur a été possible, même en Algérie, de participer au référendum, malgré toutes les menaces et le régime de terreur venant du F. L. N., et aussi à des élections qu'il s'est efforcé de rendre aussi libres que possible, tant par la création de la commission de contrôle que par les ordres donnés à l'armée.

Le pays a été consulté, il a répondu.

9 32874
F84
1959/59Fd

Wanting no. 65

Je ne suis pas certain que la majorité massive qui s'est affirmée en faveur d'un nouveau parti, réponde exactement à ce que le chef du Gouvernement pouvait souhaiter : les instances faites auprès des membres du cabinet, même battus, de lui continuer au moins temporairement leur collaboration m'en paraissent un indice acceptable.

Il n'en est pas moins vrai que ces élections ont été conduites par beaucoup de ceux qui en ont bénéficié contre le régime antérieur, pour la condamnation du parlementarisme, tel au moins qu'il fonctionnait. Ils s'offrent pour être les « bons bergers » de la législature non sans avoir parfois fortement contribué au discrédit de celle qui va finir. Ils condamnent sans appel la IVe République qu'ils enterrent après faillite en prétendant en créer une Ve qui aura naturellement toutes les vertus.

Ce sont toujours les vœux qui entourent les berceaux du nouveau-né ; l'avenir se charge d'apporter les corrections nécessaires à ces espérances. Il y a eu une grande victoire, au moins par le nombre des élus ; mais ce n'est pas tout de vaincre, il faut savoir utiliser la victoire.

Les partis vaincus se déclarent bien vivants ainsi qu'un grand nombre de membres de l'ancien personnel qui, pour beaucoup, ont été très injustement écartés de la scène politique et de la collaboration à la direction du pays, soit avec le Gouvernement, soit dans l'opposition.

Une majorité compacte permettra de gouverner, mais il est toujours dangereux de vouloir trop triompher et de se priver de la contradiction qui rend si utile la critique d'une opposition forte de sa compétence et de ses possibilités d'action.

Après le flux vient le reflux ; redoutons que les excès du premier provoquent une ampleur non désirable du second.

Notre assemblée, qui ne porte aucune responsabilité, et pour cause, dans une instabilité ministérielle qu'elle était la première à déplorer, a vu ses pouvoirs accrus par la nouvelle Constitution, ce qui lui permettra de tempérer les excès quel que soit leur sens.

Son caractère de représentation des collectivités locales doit lui maintenir, malgré son prochain renouvellement, une stabilité lui permettant de continuer à jouer ce rôle pondérateur.

D'ailleurs, voici que déjà les esprits les plus modérés relèvent appel de la condamnation de la IVe République. Ils dressent un bilan actif et passif ; certes le passif est lourd : la liquidation importante d'une partie de ce qu'on appelait improprement « l'Empire » ; depuis quatre ans la charge douloureuse moralement, écrasante financièrement, de ce qu'il faut bien appeler la guerre d'Algérie, une situation inflationniste dans

nos finances dévalorisant notre monnaie, déséquilibrant nos budgets et nos comptes extérieurs, menaçant le pouvoir d'achat des masses.

Il semble surtout que l'on tienne à souligner l'impuissance des Gouvernements et leurs chutes rapides et successives dans des temps qui nécessitaient la continuité et la décision devant la gravité des situations.

Sans doute les causes en sont pour une part les institutions constitutionnelles et électorales imparfaites, les excès du régime d'une Assemblée trop puissante siégeant en permanence ; mais reconnaissons que, depuis la dernière dissolution, il fut impossible de grouper une majorité constructive et cohérente sauf pour un seul Gouvernement qui dura seize mois et que le pays se trouva ainsi condamné aux Gouvernements de coalition dont la faiblesse extérieure trahissait la faiblesse interne. Les majorités négatives par l'union des extrêmes contraires ne permettaient au Gouvernement ni l'action, ni la vie et les majorités disparates étaient composées en grande partie d'adversaires du régime.

Cela nous empêche-t-il de voir et de reconnaître que c'est au cours de cette IVe République que le pays s'est relevé de son écrasement puis, après la victoire, de ses ruines ; qu'il a eu une politique extérieure cohérente et continue. Un écrivain de grande autorité, M. Siegfried, ne rappelait-il pas ce qu'un ambassadeur étranger lui disait : « J'ai vu huit ministres des affaires étrangères, mais ils m'ont tous dit la même chose ».

L'alliance Atlantique ne fut-elle pas la base de cette politique ? Ne l'a-t-on pas maintenue bien que nous ayons eu certainement à souffrir des divergences de vues entre alliés, par exemple pour la politique orientale, ou subi certains froissements cruels résultant de l'incompréhension de nos amis quant à notre situation, et aussi à la leur, dans la défense de l'Afrique du Nord, incompréhension contre lesquelles un de nos collègues, aujourd'hui membre du Gouvernement, se dressait avec talent en protestataire irrité et intransigeant à cette tribune ?

L'action gouvernementale comportera, sans doute, une attitude moins absolue, nous l'avons déjà constaté.

La IVe République n'a-t-elle pas poursuivi la construction d'une Europe, condition d'équilibre entre les deux puissances géantes de l'Est et de l'Ouest ? N'a-t-elle pas voulu en faire une réalité en ratifiant les accords de Paris pour sa défense, en essayant de la construire sur des bases fonctionnelles économiques et politiques, en adhérant à l'Europe des Six, ou par notre initiative pour la création de la Communauté du charbon et de l'acier, ou en signant le traité de Rome pour établir ce marché commun de 170 millions d'êtres humains, et en cherchant à le

relier à une association économique européenne et même à cette organisation internationale qu'on appelle le G. A. T. T. créée pour éviter que se maintiennent et s'accroissent les obstacles aux échanges internationaux ?

N'a-t-elle pas maintenu inlassablement notre participation aux conférences pour chercher les voies de la paix par le désarmement simultané et contrôlé, dans le temps où, comme l'écrivait Jean Rostand : « Si l'homme a dû à quelques dizaines de millénaires de passer de l'âge des cavernes à l'âge des laboratoires, il suffirait de quelques minutes pour retourner de l'âge des laboratoires à celui des cavernes » ?

N'est-ce rien que d'avoir réglé les problèmes les plus irritants avec l'Allemagne, comme celui de la Sarre, et d'avoir par la réconciliation mis fin à des haines séculaires — d'avoir institué l'Organisation des régions sahariennes et contribué à mettre l'atome au service de la paix en collaborant et en participant à l'Euratom ?

Si des gouvernements fragiles ont pris ces décisions, n'est-ce pas dans le moment même où, dans notre pays, s'accroissaient les charges fiscales et parafiscales ? Ils lui faisaient une grande confiance pour un effort de redressement et de transformation lui permettant d'affronter toutes les concurrences.

Niera-t-on que la situation économique révèle une merveilleuse vitalité et peut-on dire que la politique de ces gouvernements et du Parlement y a été étrangère ? Un publiciste aussi informé et clairvoyant que M. Raymond Aron écrivait : « Dans l'ordre économique, le bilan dépasse les espoirs les plus optimistes nourris en France au lendemain de la guerre... l'expansion de l'économie ouvre à la France des perspectives éclatantes de prospérité. L'industrie a progressé au cours de ces dernières années de 10 p. 100 par an, la productivité industrielle de 5 à 8 p. 100, la production intérieure brute par tête d'habitant a augmenté de 34 p. 100 entre 1949 et 1958, de 50 p. 100 entre 1938 et 1956 ».

Bien sûr, toute politique d'expansion risque d'avoir comme contrepartie l'inflation avant qu'elle ne devienne payante. Mais suffit-il de dire que c'est l'initiative privée, l'administration qui a obtenu ces résultats malgré la direction politique ?

Qui donc a établi les plans depuis cette première réunion par le cabinet de 1946 de tous les représentants qualifiés de l'économie, du travail et de l'administration ?

Qui donc a proposé et voté les investissements ?

Le rapporteur du budget à l'Assemblée nationale constatait qu'en treize ans, 1958 compris, le budget a consacré 3.000 milliards à la réparation des dommages de guerre, 754 milliards à la construction des habitations à loyer modéré, 3.000 milliards à l'équipement industriel et agricole, 3.300 milliards aux écoles, aux ponts et chaussées, au génie rural, etc., et dans le budget des deux dernières années ces crédits représentaient près du quart des dépenses de notre pays. N'a-t-on pas assuré à la France les premières places dans les recherches et la production de l'énergie atomique sans restriction sur les crédits nécessaires ?

Les mines ont été nationalisées, et elles se sont modernisées, ce qui a fait passer le rendement du mineur de 700 à 1.600 kilos par jour, au premier rang en Europe. Les chemins de fer ont été nationalisés, et profondément transformés dans leur équipement et leur administration. Si on peut constater qu'il y a encore déficit, on ne doit pas oublier que toutes les compagnies privées étaient en déficit, sauf celle du Nord, et que le pays payait la garantie d'intérêt. Mais nous pouvons dire que nos chemins de fer sont les plus rapides et probablement les plus confortables du monde.

L'électricité de France a été nationalisée, et ce sont nos ingénieurs qui à travers le monde vont construire les barrages à l'image de ces grands travaux qui, sur le Rhin, le Rhône, l'Isère, la Durance nous ont permis de faire passer notre puissance électrique depuis 1938 de 20 millions de kWh à 58 millions. Tous ces chiffres, encore trop peu connus, se dressent contre ces condamnations péremptoires et absolues, qui, pour discréditer un régime et des hommes, peuvent avoir comme effet de discréditer la France elle-même.

Mais, malgré les difficultés financières, n'est-ce pas la IVe République qui a installé et développé au profit des travailleurs un régime de sécurité sociale qui relève singulièrement le niveau social de la masse ? Si bien qu'à l'entrée dans le Marché commun, la grosse difficulté est d'obtenir de nos partenaires l'adhésion à cette charte sociale que nous avons fait voter par l'Assemblée consultative de l'Europe.

N'avons-nous pas consacré, par la création du F. I. D. E. S. et du F. I. D. O. M. et par nos votes, des centaines de milliards à l'équipement et au développement intellectuel et social des territoires d'outre-mer et de leurs populations ?

Pendant ce temps nous supportions l'effort des conflits d'outre-mer. Certains se demandent pourquoi nous n'avons pas, en temps utile,

suivi l'exemple de l'Angleterre ou de la Hollande, abandonnant les Indes immenses, ou cette Indonésie vaste et peuplée comme un continent.

Sont-ce les chefs de la majorité nouvelle qui pourraient nous adresser ce reproche ?

Ils peuvent faire des réserves justifiées, auxquelles je suis prêt à m'associer, sur les conditions dans lesquelles ont été menées certaines négociations, mais ne se sont-il pas maintenus dans une intransigeance totale qui a réservé de pénibles réveils ?

Dans l'euphorie de la victoire, je pense qu'il n'y aura pas assez d'aveuglement pour ne pas comprendre que les difficultés sont aujourd'hui aussi graves qu'hier et demandent des solutions aussi pressantes.

Les événements du 13 mai, s'ils ont mis le pays sous la menace d'une guerre civile, que la compréhension des hommes politiques a pu écarter, laissent subsister le problème de la paix en Algérie.

Souhaitons que cette sorte de mystique, créée par le général de Gaulle, lui permette de réaliser le programme qu'il a annoncé dans son discours de Constantine et non celui que pourraient vouloir lui imposer les éléments extrêmes de la majorité.

La tâche s'élargira aux limites de tous ces territoires d'outre-mer pour guider ces évolutions qui peuvent aisément se tourner en révolutions.

Dans quel esprit résoudra-t-on les conflits sociaux qui, incontestablement, peuvent se produire, si se maintient le déséquilibre des salaires et des prix et celui des prix industriels et des prix agricoles ?

Il faudra affronter les problèmes que pose l'éducation d'une jeunesse chaque jour plus nombreuse et les besoins de notre enseignement à tous les degrés, du primaire au supérieur, du technique à la recherche scientifique.

Même sans l'intégration, l'Algérie pèsera encore longtemps et durement sur les ressources de la France, soit pour les besoins militaires, soit pour l'exécution du programme de Constantine.

Certes, les richesses du Sahara constituent pour notre pays une grande espérance à une échéance relativement proche. Elle justifie aussi ceux qui, depuis le plan Eirik Labonne de 1946, ont proposé et défendu les investissements nécessaires aux recherches et aux premiers travaux et la politique qui vient de donner de si beaux résultats.

Je ne fais qu'effleurer l'ensemble des problèmes qui vont réclamer la décision de nos gouvernants et de leurs conseils qui auront une continuité à assurer dans bien des domaines.

Je souhaite que, parmi eux, le fonctionnement du régime parlementaire fournisse des conseillers efficaces. Le travail de nos assemblées, qui fut parfois tumultueux, désordonné et surabondant, et celui de nos commissions n'en sera pas moins utile.

La grande faute serait de s'en priver, car ce serait s'isoler du pays, en méconnaissant que l'essentiel pour la direction de la politique c'est la connaissance des hommes par ceux qui vivent au milieux d'eux, qualité que ne posséderont peut-être pas toujours au même degré les membres d'un gouvernement de techniciens, si éminents qu'ils soient, pour lesquels la valeur des diplômes ne pourra jamais se passer de l'expérience de la vie.

Si je m'excuse d'avoir prolongé au-delà de toute limite ce discours inaugurant une session qui sera seulement consacrée à la constitution de l'Assemblée, j'ai pensé que c'était un devoir, en restant dans la tradition, de ne pas fuir les responsabilités.

Sans doute mon exposé appellera-t-il de la part de plusieurs de mes collègues beaucoup de réserves, mais je suis assuré que vous êtes tous convaincus, que je me suis efforcé de le faire avec le maximum d'objectivité et de bonne foi, pensant pour demain, moins à des luttes politiques souvent utiles, mais parfois stériles, qu'à l'action pour la grandeur de notre pays et le mieux-être de nos concitoyens.

En terminant, je souhaite la bienvenue dans cette assemblée de bonne compagnie aux nouveaux élus et je félicite nos collègues réélus au renouvellement triennal.

Je félicite également ceux des nôtres qui viennent d'être élus à l'Assemblée nationale, en souhaitant qu'ils y apportent l'esprit qu'ils ont connu ici, et en regrettant leur départ.

D'autres collègues n'ont pas eu le même succès, ce qui nous donne la satisfaction de les conserver parmi nous et de pouvoir, avec eux, poursuivre notre tâche dans la mesure où un corps électoral prochainement consulté et moins accessible aux élans passionnels voudra bien nous garder une confiance dont je ne pense pas que nous ayons démérité.

Souhaitons à ceux qui s'offrent pour le mieux, avec tout ce qui reste à faire, de pouvoir dresser un jour un bilan comme celui des douze dernières années dont nous pouvons bien dire qu'il est, dans bien des domaines, à l'honneur de la France pacifique et de la République qui resteront jeunes si elles demeurent fidèles à leur idéal de démocratie sociale.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Prix: 30 francs.